

Session Spéciale du Conseil des Architectes d'Europe 17 Avril 2015 – Tallinn, Estonie Déclaration finale

Alors que la prochaine conférence des Nations Unies sur le climat, qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015 (COP21), représente un défi considérable pour la société en général et notre profession en particulier;

Alors que le cadre de vie bâti est responsable de 32% de la consommation mondiale d'énergie et de 19% de toutes les émissions de gaz à effet de serre dans le monde et que, selon les projections fondées sur un scénario de statu quo, la consommation d'énergie dans les bâtiments à l'échelle mondiale pourrait doubler ou même tripler d'ici 2050 ;

Alors que l'urbanisation, combinée à la croissance de la population mondiale pourrait ajouter 2,5 milliards de personnes à la population urbaine d'ici 2050, et que deux tiers des habitants de notre planète seront concentrés dans les villes d'ici 2050 ;

Rappelant la Déclaration « Impératifs 2050 » signée lors du Congrès 2014 de l'UIA, qui souligne l'urgente nécessité de supprimer progressivement les émissions de CO2 dans le cadre de vie bâti ;

Rappelant le Manifeste signé en novembre 2014 à Milan, à l'occasion du Forum CNAPPC-CAE-FEPA *EU-Cities Reloading*, qui souligne que l'architecture est l'instrument capable d'intégrer les différentes disciplines et compétences pour relever les défis auxquels les villes européennes sont confrontées ;

Nous, les Organisations Membres du Conseil des Architectes d'Europe (CAE) et les représentants de l'Union Internationale des Architectes (UIA) et de l'Institut Américain des Architectes (AIA), représentant la profession d'architecte aux niveaux international, européen et national :

1. Croyons que les défis globaux et locaux de notre temps sont intrinsèquement liés et ne peuvent être surmontés séparément. Parvenir à un développement durable à l'échelle mondiale nécessite de prendre des mesures au niveau local, en tenant compte des priorités et des besoins locaux ; profitant des ressources locales ; en accord avec les cultures et les pratiques locales et en impliquant les communautés locales. D'autre part, le développement durable au niveau local nécessite de prendre en compte les défis globaux et de définir des visions communes qui transcendent les frontières nationales et les objectifs locaux ;
2. Déclarons que la profession d'architecte a la responsabilité de relever les défis posés par le changement climatique. La profession a une expertise unique pour planifier et concevoir des environnements bâtis à faible émission de carbone, économes en ressources, résilients, intelligents, sains et inclusifs, contribuant ainsi à atténuer le changement climatique et à adapter les bâtiments et les villes à ses effets ;
3. Soulignons l'importance de la régénération urbaine et la capacité de la profession d'architecte à planifier et concevoir des cadres de vie bâtis durables de manière holistique et intégrée, en tenant compte des aspects économiques, sociaux, environnementaux, politiques et culturels, permettant ainsi des communautés plus inclusives ;
4. Rappelons que le patrimoine architectural est un capital culturel, spirituel, social et économique d'une valeur irremplaçable et rappelons le rôle clé de la profession d'architecte pour préserver ce patrimoine ;
5. Insistons sur l'importance d'investir dans l'enseignement de l'architecture - un continuum allant de la formation académique à la pratique professionnelle en passant par la formation professionnelle continue et la recherche – pour former et maintenir des professionnels de grande qualité capables de concevoir de meilleurs endroits qui répondent aux multiples défis auxquels nous sommes confrontés.

Nous croyons que la profession d'architecte a une responsabilité essentielle pour relever les défis locaux et globaux de notre temps, en particulier en matière de changement climatique, de régénération urbaine, d'inclusion sociale et de conservation du patrimoine. Ayant accepté cette responsabilité, nous nous engageons à promouvoir dans nos organisations respectives l'expertise unique de la profession d'architecte dans la planification et la conception de meilleurs endroits, relevant les défis de notre temps pour le bien-être de l'humanité et l'avenir de notre planète.